

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 22/09/2026 18:55 creat by Kalanso App

La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à la naissance d'un nouvel ordre

La Révolution française (1789-1799) est un événement majeur de l'histoire occidentale. Elle met fin à la monarchie absolue et à la société d'ordres en France, et ouvre la voie à de nouveaux principes politiques et sociaux fondés sur la souveraineté nationale, la liberté et l'égalité. Ce cours propose une synthèse des causes, des grandes phases et des héritages de la Révolution.

1. Les causes de la Révolution

La France de la fin du XVIII^e siècle connaît une crise multiforme qui fragilise profondément l'Ancien Régime.

a) Une crise financière et économique

L'État est au bord de la faillite. Les dépenses, notamment militaires (guerre d'indépendance américaine), dépassent largement les recettes. Le système fiscal est injuste : la noblesse et le clergé sont largement exemptés d'impôts, tandis que le tiers état supporte l'essentiel de la charge. Les mauvaises récoltes de 1788 entraînent une hausse du prix du pain et une crise de subsistance qui exaspère le peuple.

b) Une crise sociale et politique

La société d'ordres est de plus en plus contestée. La bourgeoisie s'enrichit mais reste exclue des responsabilités politiques. Les paysans souffrent des droits seigneuriaux. Les Lumières diffusent des idées de liberté, d'égalité et de souveraineté du peuple, remettant en cause l'absolutisme. Le roi Louis XVI, indécis, ne parvient pas à réformer.

c) L'échec des réformes

Les tentatives de réforme fiscale (Turgot, Necker) échouent face à l'opposition des privilégiés. En 1788, Louis XVI convoque les États généraux pour 1789, une assemblée des trois ordres qui n'avait pas été réunie depuis 1614.

2. Les grandes étapes de la Révolution

a) 1789 : l'année fondatrice

Les États généraux s'ouvrent à Versailles en mai 1789. Le tiers état se proclame Assemblée nationale le 17 juin, puis Assemblée nationale constituante le 9 juillet. Le 20 juin, le serment du Jeu de paume marque la volonté de donner une constitution à la France. Le 14 juillet, la prise de la Bastille symbolise la chute de l'arbitraire royal. En août, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame les principes de liberté, d'égalité et de souveraineté nationale. L'abolition des privilèges (nuit du 4 août) met fin à la société d'ordres.

b) 1791-1792 : la monarchie constitutionnelle et la guerre

La Constitution de 1791 établit une monarchie constitutionnelle. Mais Louis XVI, qui tente de fuir à Varennes en juin 1791, perd la confiance du peuple. La guerre contre l'Autriche et la Prusse (avril 1792) radicalise la Révolution. Le 10 août 1792, la monarchie est renversée. La République est proclamée le 21 septembre 1792.

c) 1793-1794 : la Terreur

La Convention girondine puis montagnarde fait face à des périls extérieurs et intérieurs. En 1793, la Terreur est instaurée pour sauver la République. Robespierre et le Comité de salut public dirigent la France. La loi des suspects et les exécutions massives (dont celle de Louis XVI en janvier 1793) marquent cette période. Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Robespierre est renversé et exécuté.

d) 1795-1799 : le Directoire et l'ascension de Bonaparte

Le Directoire (1795-1799) est un régime instable, confronté à des complots et à des difficultés financières. Il s'appuie sur l'armée, ce qui favorise l'ascension du général Bonaparte. Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), Bonaparte renverse le Directoire et instaure le Consulat, mettant fin à la Révolution.

3. Les transformations politiques et sociales

La Révolution bouleverse en profondeur la France :

- **Fin de la monarchie absolue** et de la société d'ordres.
- **Souveraineté nationale** : le pouvoir émane de la nation, non du roi.
- **Égalité devant la loi** : suppression des privilèges, des droits seigneuriaux et des dîmes.
- **Libertés fondamentales** : liberté d'expression, de culte, de commerce.
- **Réorganisation administrative** : création des départements, des communes, centralisation.

- **Réforme religieuse** : nationalisation des biens du clergé, Constitution civile du clergé (1790).

Ces transformations sont portées par des textes fondateurs comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) et la Constitution de 1791.

4. Les héritages de la Révolution

La Révolution française a un impact durable en France et dans le monde :

- **En France** : elle fonde les principes républicains qui inspirent les régimes ultérieurs (IIIe, IVe, Ve Républiques). Les droits de l'homme, la laïcité, l'égalité civile sont des héritages directs.
- **En Europe** : les idées révolutionnaires se diffusent, inspirant des mouvements libéraux et nationaux au XIXe siècle.
- **Dans le monde** : la Déclaration de 1789 influence la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Cependant, la Révolution a aussi connu des dérives violentes (Terreur) et a posé la question de l'articulation entre liberté et égalité, encore débattue aujourd'hui.

Conclusion

La Révolution française est un laboratoire politique qui a fait passer la France d'une monarchie absolue à une nation de citoyens. Elle a établi des principes universels mais a aussi montré la difficulté de les mettre en œuvre. Comprendre la Révolution, c'est comprendre les racines de la France contemporaine et les tensions entre ordre et liberté qui traversent encore nos sociétés.